Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260911-DE_79-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 septembre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : FLAUX Florence a donné pouvoir à DUBOIS Jean-Luc, BAUDÉ Marie a donné pouvoir à DETOC Annie, COMMUNIER Myriam a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : MÉAR Jean-Pierre

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ : Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné – Avis sur le pacte de gouvernance

Monsieur le Maire présente le pacte de gouvernance de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.

Après délibération, le conseil municipal décide ***à l'unanimité*** :

- De donner un avis positif du Conseil Municipal sur le pacte de gouvernance
- Donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 18 septembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE LANGOUET (I.-et-V.)

DUBOIS Jean-Luc